

Le coin de la Hala'ha

Que fait-on à Souccot?

«Dans des Souccot, vous habiterez durant sept jours... afin que vos générations sachent que c'est dans des Souccot que j'ai fait habiter les enfants d'Israël lorsque je les ai faits sortir du pays d'Egypte».

Chaque Juif prend ses repas dans une Souccah, une cabane recouverte de branchages, depuis lundi soir 17 octobre 2005 jusqu'à Chemini Atsérét inclus, c'est-à-dire mardi après-midi 25 octobre. On essaiera d'habituer les petits garçons à prendre aussi leurs repas dans la Souccah. Les femmes ne sont pas astreintes à ce commandement. Il est recommandé d'avoir des invités dans la Souccah.

Avant d'y manger du pain ou du gâteau ou d'y boire du vin, on dira la bénédiction adéquate suivie de la bénédiction : «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mèlè'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Léchéve Bassoucca». «Béni sois-Tu Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné de résider dans la Souccah».

Lundi soir 17 octobre, après avoir mis quelques pièces à la Tsédaka (charité), à Paris **avant 18h 38**, les femmes mariées allument au moins deux bougies (les jeunes filles et les petites filles allument une bougie) avec les bénédictions suivantes :

1) Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mèlè'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner Chèl Yom Tov. «Béni sois-Tu Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les lumières de la fête».

2) Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mèlè'h Haolam Chéhé'héyanou Vékiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé. «Béni sois-Tu Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as fait vivre et exister et parvenir à cette époque».

Mardi soir 18 octobre (à Paris **après 19h 43**), elles allument les bougies avec les mêmes bénédictions à partir d'une bougie de 48 heures allumée avant la fête.

Vendredi 21 octobre, avant 18h 31, elles allumeront comme d'habitude leurs bougies de Chabbat avec la bénédiction habituelle :

Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mèlè'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner Chèl Chabbat Kodech. «Béni sois-Tu Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les lumières du saint Chabbat».

A partir de **mardi matin 18 octobre** et **jusqu'au lundi 24 octobre inclus**, on récite chaque jour la bénédiction sur les «quatre espèces» (cédrat, branche de palmier, feuilles de myrte et feuilles de saule) :

1) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mèlè'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al Netilat Loulav». «Béni sois-Tu Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné de prendre le «Loulav».

La première fois, on ajoute :

2) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mèlè'h Haolam Chéhé'héyanou Vékiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé». «Béni sois-Tu Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as fait vivre et exister et parvenir à cette époque».

Tous les soirs de Souccot, on organise, si possible dans la rue, une fête joyeuse, Sim'hat Beth Hachoeva. **F.L.**

ParisCacher

ParisCacher® est le journal gratuit d'annonces de notre communauté.

● Les "PA", petites annonces, sont gratuites pour les particuliers.

● Les annonces, pour les pros, leurs tarifs varient selon, la surface, et le nombre de parutions.

Distribué gratuitement à 20.000 ex tous les mois, ParisCacher® vous assure un impact et une audience maximum, auprès de l'ensemble de notre communauté.

Tél. : **0805 020 009** (appel gratuit d'un poste fixe)
Fax : 01 44 70 49 46
38 rue de Moscou - 75008 Paris

Garage Direct Auto

**CARROSSERIE, PEINTURE,
MÉCANIQUE**

**Ouverture de notre nouvel espace
de vente de voitures d'occasions**

43, chemin des Vignes-Bobigny
Tél : 01 48 44 00 88

Agréé par des compagnies d'assurances



NOUVEAU



sérénité

l'interrupteur de shabbat



Prix de lancement

18,00€

Pour commander

Par internet sur www.eclipsesh.com

Par courrier : Sté ÉCLIPSE 88, avenue des ternes 75017 PARIS

Par Tél. : **N° Azur 0 810 400 954**

- Une nouvelle alternative à l'adhésif
- Une solution au mauvais reflex "allume/éteind" les jours de shabbat, yom tov et kippour
- Un simple clic pour neutraliser la lumière des pièces de votre appartement

LETRISIT

**Pendant Hol Hamoed Souccot
venez tous participer à la joie de
SIM'HAT BETH HACHOEVA**

• **MERCREDI 19 OCTOBRE À 22H:**

BETH HABAD DE FLANDRE
59, AVENUE DE FLANDRE - PARIS 19^{EME}

• **JEUDI 20 OCTOBRE À 20H:**

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

• **SAMEDI 22 OCTOBRE À 20H:**

SALLE DES FÊTES BETH HAYA MOUCHKA
47/51, RUE PETIT - PARIS 19^{EME}

• **DIMANCHE 23 OCTOBRE À 20H:**

**PLACE DES FÊTES
(HOCHAANA RABBA)**

Comme chaque année,
LE BETH LOUBAVITCH
est à votre disposition pour
procéder gracieusement aux

Bénédictions sur le Loulav

auprès des personnes âgées,
malades, hospitalisées
ou autres...

N'attendez pas la dernière
minute, contactez-nous au
01 45 26 87 60

pour nous communiquer
vos coordonnées



KARATE

SELF DEFENSE

Pour la communauté

COURS ENFANTS ET ADULTES

ASSURÉS PAR

Yoëi BENNATHAN

Ceinture Noire 3^{ème} Dan
2 fois champion de France
et 12 podiums nationaux

Renseignements:
06 61 22 50 65

SILVER STORE

72, rue Petit - 75019 Paris
Tél: 01 42 00 13 60

**Votre spécialiste
du cadeau judaïca
et de l'article religieux**

Promotion jusqu'à Souccot

Hitat en simili cuir avec boîtier 20 €
Bougeoir cristal avec dessin en 3D
(pour jeunes filles) 8 €

**VENTE DES 4 ESPÈCES
FEUILLAGE & ROSEAUX**

La Sidra de la Semaine

ב"ה



3

SOUCCOT 18 & 19 OCTOBRE 2005 - 15 & 16 TICHRI 5766 CHABBAT HOL HAMOED 22 OCTOBRE 2005 / 19 TICHRI 5766 39^e année

editorial

Pour des actes de joie

Le mois de Tichri est comme un long voyage qui nous entraîne successivement dans des contrées apparemment très différentes les unes des autres mais qui possèdent pourtant une unité profonde. C'est ainsi que nous avons vécu Roch Hachana et Yom Kippour : leur solennité nous a durablement imprégnés. Au sortir de la synagogue, nous avons pensé, avec la plus grande sincérité, que plus rien ne serait pareil et c'est avec la certitude d'un lendemain meilleur que chacun a regagné sa maison. Puis, ou peut-être au même moment, une joie nouvelle nous a submergés: Souccot était déjà en chemin.

Nous voici, à présent, dans ces fragiles cabanes couvertes de feuillages, notre résidence pour la semaine de fête, et la présence de l'allégresse est évidente. Notre confiance absolue en D.ieu se concrétise justement par ce choix de la fragilité: décidément la véritable protection ne peut être que Divine. Mais surtout, chacun de nos gestes est empreint d'une joie qu'on a peine à décrire. Baignant dans la lumière spirituelle de la Soucca, nous sommes les témoins d'une réalité nouvelle. Cependant, ne nous y trompons pas : c'est bien le mois de Tichri qui se poursuit et cette allégresse qui renverse les barrières ne trahit pas l'austérité qui l'a précédée. Elle en est même, en un certain sens, la continuation. C'est que ce mois est bien celui de toutes les expériences spirituelles mais toutes concourent à un même but : renouveler le lien avec D.ieu au seuil de la nouvelle année.

Alors, que la joie grandisse car elle est celle du plus élevé des services divins ! Qu'elle éclate de toutes parts car elle est l'expression la plus pure de notre âme ! Elle dit que, décidément, l'œuvre est en cours d'accomplissement, que tout ce que la solennité n'a pas permis d'atteindre est à notre portée grâce à elle qu'aucune limite n'arrête. Le temps n'est pas à l'attente passive, il est à l'action. Et celle-ci déroule sa grandeur dans chaque Soucca où l'on réside, dans chaque Loulav sur lequel une bénédiction est récitée. De toutes ces Souccot, de toutes ces bénédictions, c'est un chant invincible qui monte. Il est celui que seule la plus forte conscience permet, il est celui de la fête que l'on vit plus qu'on ne la célèbre, cette fête qui unit les hommes et les rattache à D.ieu. C'est une fête dont l'allégresse nous accompagnera toute l'année car elle est celle, fondatrice, d'un authentique renouveau. Née par la volonté de D.ieu, réalisée par l'acte de l'homme, elle porte loin : jusqu'au temps messianique où la joie sera l'horizon unique de l'univers entier.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

SOUCCOT La demeure temporaire

Comment accomplit-on la Mitsva de résider dans la Souccah ? Il faudrait y manger, y boire et y vivre, le jour et la nuit tout comme l'on vit chez soi les autres jours de l'année: pendant sept jours, l'homme doit faire de son foyer une résidence temporaire et de la Souccah sa résidence permanente (Choul'han Arou'h, Ora'h 'Hayim 639: 1).

La définition que donne la Hala'ha (la loi de la Torah) de la Souccah est que c'est une «résidence temporaire». Si les mots «résidence» et «temporaire»

semblent contradictoires, c'est qu'ils le sont. En fait, ils donnent lieu à des lois antithétiques concernant la construction et l'habitation de la Souccah. Par exemple, si les branches qui recouvrent le toit de la Souccah sont si épaisses que la pluie ne peut les traverser, la Souccah n'est pas adéquate, elle devient une maison et non une Souccah. Mais par ailleurs, s'il pleut dans la Souccah, on n'est pas obligé d'y manger : la Souccah est votre maison et s'il pleuvait dans votre maison, vous changeriez de pièce. En outre, si les murs sont plus

Horaires d'entrée et sortie de SOUCCOT

PROVINCE			
1 ^{er} soir / 2 ^e soir		1 ^{er} soir / 2 ^e soir	
Strasbourg	18.19 / 19.25	Nice	18.27 / 19.26
Lyon	18.33 / 19.34	Nancy/Metz	18.24 / 19.29
Marseille	18.34 / 19.34	Grenoble	18.31 / 19.33
Bordeaux	18.56 / 19.57	Montpellier	18.41 / 19.37
Toulouse	18.50 / 19.49	Lille	18.35 / 19.42

PARIS & RÉGION PARISIENNE

1^{er} soir de Souccot:

Lundi 17/10 : 18h38

2^e soir de Souccot

Mardi 18/10 : après 19h43

Sortie de la fête : 19h41

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Hol Hamoed Souccot

PROVINCE			
Strasbourg	18.11	Nice	18.21
Lyon	18.26	Nancy/Metz	18.16
Marseille	18.28	Grenoble	18.25
Bordeaux	18.50	Montpellier	18.34
Toulouse	18.44	Lille	18.27

PARIS & RÉGION PARISIENNE

Entrée : 18h31 Sortie : 19h36

à partir du dimanche 16 octobre

Heure limite du Chema : 10h53

grands que 20 coudées (environ 9 mètres 30) ce n'est pas une Souccah, une structure « temporaire ». Mais s'ils sont trop fragiles pour supporter un vent moyen, ce n'est pas non plus adéquat, ce n'est pas une « résidence ».

En d'autres termes, la Torah veut que nous utilisions une structure essentiellement transitoire et que nous en fassions notre demeure permanente. Ou bien encore elle veut que nous observions notre demeure permanente et que nous comprenions que c'est une structure transitoire.

Les 'Hassidim ont une coutume intéressante. Quand on leur demande d'expliquer quelque chose, ils proposent une histoire. Et puis ils rapportent une autre histoire soulignant le point contraire.

Alors voici deux histoires. La première nous ramène cinquante ans en arrière. Un jeune étudiant de Yechiva était sur le point de faire un voyage et il adressa une lettre au Rabbi, lui demandant une bénédiction. Dans sa réponse, le Rabbi se servit du Michkan, le sanctuaire portatif qui accompagna le périple du peuple juif à travers le désert, comme exemple. A chaque campement, le peuple recevait l'ordre de monter cette impressionnante structure, qui consistait en centaines de parties et requerrait une armée de plus de 8000 personnes pour les assembler, même s'ils ne devaient rester qu'une seule nuit dans ce campement. Pour un Juif, conclut le Rabbi, il n'existe pas de concept comme « simplement passer par un endroit ». Chaque moment de notre vie a une permanence par le fait que la Providence Divine nous a guidés en ce lieu particulier, à ce moment particulier, pour un but précis.

L'on raconte la seconde histoire d'un visiteur qui s'arrêtant dans la maison du grand maître 'hassidique, Rabbi DovBer de Mézéritch, fut frappé par la pauvreté qu'il y trouva. La maison de Rabbi DovBer n'avait aucun meuble à l'exception de planches de bois brut qui servaient de bancs pour ses élèves durant le jour et de lits pour sa famille, la nuit. « Comment pouvez-vous vivre ainsi ? » demanda le visiteur. « Je suis moi-même loin d'être riche, mais au moins, chez moi il y a, grâce à D.ieu, les nécessités vitales : quelques chaises, une table, des lits... » « Vraiment ? » répondit Rabbi DovBer. « Mais je ne vois avec vous aucun de vos meubles ? Comment vous débrouillez-vous sans ? »

« Que voulez-vous dire ? Pensez-vous que je transporte avec moi toutes mes possessions où que j'aille ? Quand je voyage, je me débrouille avec ce que je trouve. Mais à la maison... La

maison d'une personne, c'est tout à fait autre chose ! »

« Ah oui ! dit Rabbi DovBer, à la maison c'est bien différent... »

La grande Souccah

La Souccah est définie comme « une résidence temporaire » qui va devenir, pendant la durée des sept jours de la fête, la maison du Juif. Elle doit donc avoir une hauteur minimale : 10 Tefa'him (un mètre). Elle ne peut non plus être trop haute, comme nous l'avons vu plus haut. La Torah spécifie également les longueurs et largeurs minimales de la Souccah, le nombre de murs obligatoires etc. A tous ces détails n'existe qu'une seule exception: il n'y a aucune limite à la largeur et la longueur de la Souccah. Vous pouvez construire une Souccah de la grandeur d'une ville, d'un continent, elle restera une Souccah Cachère.

Le Talmud déduit cette loi d'un verset de la Torah et le Rabbi nous en explique le rôle central dans le thème de la fête de Soukkot dont la Souccah est le symbole.

Le verset (Vayikra 23: 42) se lit ainsi : « Dans les Souccot (cabanes) vous résiderez sept jours; tous les citoyens d'Israël devront résider dans les Souccot ». Dans le verset, le mot « Souccot » qui est le pluriel de « Souccah » est épelé sans la lettre « vav », ce qui signifie que ce mot peut également se lire Soucat, « la Souccah [de] ». Ainsi le verset signifie également (selon le système de la Torah qui permet les exégèses multiples) que « tous les citoyens d'Israël doivent résider dans la Souccah ». Le Talmud explique: « la Torah désire indiquer ici qu'il est approprié que tout le peuple d'Israël réside dans une seule Souccah ».

Chacune des fêtes un « rendez vous avec le moment » donnant une qualité spirituelle particulière au cycle de la vie: la liberté à Pessa'h, la connaissance à Chavouot etc. La qualité impartie à Souccot est l'unité. Notre interdépendance et notre unicité en tant que peuple s'expriment par les quatre espèces utilisées à Souccot et par le fait que la Souccah embrasse chaque Juif, chaque type de Juif, chaque individu, dans ses murs.

C'est la raison pour laquelle il est adéquat « que tout le peuple d'Israël réside dans une Souccah unique ». La grande Souccah, la Souccah assez large pour abriter tous les Juifs ensemble ne peut être une violation de la définition de la Souccah mais elle en est au contraire l'expression la plus adéquate.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maimonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Samedi 22 oct. - 19 Tichri

Mitsva positive n° 165 : Il s'agit du commandement nous incombant de cesser toute activité en ce jour (du Grand Pardon).

Mitsva positive n° 329 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de faire aucun travail le jour de Kippour.

Mitsva positive n° 164 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de jeûner le 10 Tichri.

Mitsva négative n° 196 : Il nous est interdit de prendre la moindre nourriture le jour du Grand Pardon.

• Dimanche 23 oct. - 20 Tichri

Mitsva positive n° 159 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de nous abstenir de tout travail le premier jour de Pessa'h.

Mitsva négative n° 323 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accomplir un travail servile le premier jour de la fête de Pessa'h.

Mitsva positive n° 160 : Il s'agit du commandement nous incombant de nous abstenir de tout travail le septième jour de la fête de Pessa'h.

Mitsva négative n° 324 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accomplir un travail servile le septième jour de la fête de Pessa'h.

• Lundi 24 oct. - 21 Tichri

Mitsva positive n° 162 : Il s'agit du commandement nous incombant de nous abstenir de tout travail le "jour de clôture" (Chemini Atséret).

Mitsva négative n° 325 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accomplir un travail servile le jour de Chemini Atséret.

Mitsva positive n° 163 : Il s'agit du commandement nous incombant de nous abstenir de tout travail le premier Tichri.

Mitsva négative n° 326 : Il nous est interdit d'accomplir un travail servile le jour du Nouvel an.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr

La Tazelet sous le contrôle du Rabbinate Loubavitch

Pizzas, Pastas, Salades, Paninis, Bagels, Crêpes... desserts et pâtisseries MAISON

Venez déguster nos Raviolis, Lasagnes, Sushi Pennés et Tagliatelles faits mains dans un cadre et une ambiance chaleureuse

LIVRAISONS DE 11H À 22H

PARIS: 11[€], 12[€], 13[€], 20[€], VINCENNES, S. MANDÉ, CHARENTON, NOGENT, MONTREUIL

34, rue Louis Braille - Paris 12^e

01 43 43 20 43

www.latazelet.com

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol 189 rue d'Aubervilliers 75018 Paris
Tiré à 30 000 exemplaires ISSN 1762 - 5440

Retrouvailles grâce au Loulav

C'était un chaud dimanche après-midi. La fête de Souccot avait commencé la veille, Chabbat, et ce n'était donc que ce dimanche qu'on pouvait accomplir le commandement du Loulav.

Mon neveu, Yossi Brisky et ses amis décidèrent de marcher jusqu'à Starett City à Brooklyn pour y contacter les Juifs qui n'avaient pas encore prononcé la bénédiction sur le Loulav. Ils entrèrent dans le premier immeuble et frappèrent à une porte : dans cet appartement se déroulait justement une petite fête et les Juifs qui s'y trouvaient étaient vraiment heureux de serrer la main du jeune rabbin – et de tenir son Loulav avec les bénédictions appropriées. Il se faisait déjà tard et il était logiquement temps de retourner à Crown Heights. Mais quelque chose poussait Yossi à continuer.

Il monta à l'étage suivant. Les gens qui lui ouvrirent la porte étaient sympathiques mais n'étaient pas Juifs. L'un d'entre eux s'excusa même: «Je suis désolé, Monsieur le rabbin, je ne suis pas juif, mais la dame de l'appartement au-dessus l'est!»

«Merci» dit Yossi d'un souffle tandis qu'il s'élançait déjà vers l'étage suivant. Il frappa à la porte, déclina son identité, expliqua ce qui l'amenait mais la porte resta close: «Non merci, cela ne m'intéresse pas !» dit une voix derrière la porte.

Yossi était déçu et s'apprêtait à repartir quand, tout-à-coup, il entendit le bruit d'une chaîne, la porte qui s'ouvrait et la voix d'une femme qui appelait : «Attendez! J'ai changé d'avis, entrez!» Il entra, expliqua ce qu'étaient la fête de Souccot et la Mitsva du Loulav et montra à la dame comment tenir le Loulav en

récitant les bénédictions.

Elle lui demanda alors son nom et déclara qu'elle s'appelait Galina Belkin. Yossi eut un choc: «C'est incroyable! Le nom de jeune fille de ma femme est aussi Belkin ! Nous sommes peut-être en famille ! D'où venait votre mari?»

Elle expliqua que son mari était décédé deux ans auparavant mais n'avait jamais vraiment parlé de sa famille. Quant à elle, elle était originaire de Russie et tenait une agence de voyage: elle tendit d'ailleurs sa carte de visite à Yossi (ce brave garçon pouvait bien devenir un client potentiel, n'est-ce pas?).

Poliment Yossi jeta un coup d'œil à la carte et n'en crut pas ses yeux: sur la carte, la dame se faisait appeler Galina Munitz ! «Le nom de jeune fille de ma mère était Munitz! s'exclama-t-il. Connaissez-vous quelques noms de votre famille?» demanda-t-il, de plus en plus étonné.

«Mon père s'appelait Leibel et son père Alexander Sender!»

«Mon arrière grand-père se prénommaient aussi Alexander Sender!» murmura Yossi.

Ils en arrivèrent à une conclusion évidente: «Ma mère devait avoir un cousin qu'elle avait depuis longtemps perdu de vue» dit Yossi, pensif.

Ils promirent de se revoir après la fête. Il est facile d'imaginer combien les parents de Yossi étaient stupéfaits de la rencontre qu'il avait faite et la nouvelle se répercuta dans toute la famille Munitz.

Dès le lendemain, Sara (Munitz) Brisky – la mère de Yossi – contacta Galina, sa cousine retrouvée. Elle organisa une mini réunion de famille, pour célébrer également le soir-même le départ de sa sœur Dvora (Munitz) Rodal pour Milan où elle est l'épouse de l'émissaire du Rabbi. Galina arriva avec son fils unique, Mark, dans cette maison remplie de personnes portant le nom Munitz.

Quand Reb Israël Meïr Munitz était décédé vingt-cinq ans plus tôt, son frère Leibel (le père de Galina) se trouvait encore en Russie, derrière le Rideau de Fer et on ne pouvait le prévenir. De fait chacun des deux frères pensait que l'autre était sans doute mort depuis longtemps. Il y avait encore deux autres frères: Yossef Yts'hak qui était mort de faim durant le terrible siège de Stalingrad en

1943 et Yechaya dont personne ne savait quoi que ce soit. Une sœur, Emma, vivait en Israël.

Leib avait changé son nom de famille en Alexandrovitch (en mémoire de son père Alexander Sender) et s'était installé à Richone LeTsione, en Israël sans savoir que sa sœur Emma habitait à quelques kilomètres de là, à Bayit Vagan Jérusalem. Durant le reste de sa vie, aucun des deux n'avait imaginé que l'autre était encore vivant !

Leibel avait nommé sa fille Emma, en mémoire de cette sœur qu'il pensait décédée dans la Shoah. Galina, de son côté, avait nommé en hébreu son fils Israël Meïr en mémoire de son oncle qu'elle croyait décédé mais qui, de fait, vivait encore à Brooklyn.

De fait, Galina et son fils qui se croyaient seuls au monde se découvraient soudain une grande famille: des dizaines de nouveaux cousins qui aimaient à se réunir pour toutes les fêtes juives et qui participaient aux joies familiales des uns et des autres. Galina est maintenant, elle aussi, avec son fils unique et avec Emma (sa sœur), le mari et le fils unique de celle-là, invitée. Quel étonnement pour elles deux de découvrir ces familles nombreuses, incluant Dvora Rodal de Milan avec ses 17 magnifiques enfants!

* * *

Ce n'est que grâce à la détermination d'un jeune Loubavitch, décidé à marcher durant des heures pour permettre à d'autres Juifs d'accomplir la Mitsva du Loulav qu'il a été possible de réunir des familles qui avaient été séparées depuis plus de trente ans!

Gitty Munitz – Nchei Chabad Newsletter - Le'haim
Traduite par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

Rien qu'un petit instant

Décrivant la venue de Machia'h, la prophétie d'Isaïe (54:7) rapporte ces mots de Dieu S'adressant au peuple juif : «Un petit instant, Je t'ai abandonné et avec une grande miséricorde Je te rassemblerai». Quel est le rapport entre les deux parties de la phrase?

Lorsque Machia'h viendra et que se révélera la «grande miséricorde», tout le temps de l'exil, qui nous aura pourtant semblé si long, ne sera plus considéré que comme «un petit instant».

(D'après Séfer Hamaamarim 5700, p.10)
H.N.

Toledano Assurances

AUTO-HABITATION-COMMERCE-RETRAITE-PLACEMENT

01 47 45 43 94

156, avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly sur Seine (Metro: Pont de Neuilly)

-25% sur les complémentaires santé
(pour la première année) du 01.09 au 31.12.2005

- Sans questionnaire médical •
(Formules essentialia, vitalia et sérénia)
- Frais réels en Hospitalisation •
- Garantie à vie et effet immédiat •

"Nous pouvons venir vous rencontrer
à votre domicile ou sur votre lieu de travail"